|  |  |
| --- | --- |
| **Point de l'ordre du jour: PL 2** | **Document C23/5-F** |
| **16 mai 2023** |
| **Original: anglais** |
|  |  |
| Rapport de la Secrétaire générale | |
| ACTIVITÉS DE FORMATION DE L'UIT | |
| **Objet**  Le présent document rend compte de l'état d'avancement des activités de renforcement des capacités et de formation de l'UIT compte tenu des propositions présentées par le secrétariat de l'UIT à la session de 2022 du Conseil de l'UIT. Lors de cette session, le Conseil a approuvé les propositions et invité le Conseil, lors de ses sessions futures, à examiner périodiquement la mise en œuvre des activités de formation de l'UIT.  **Suite à donner par le Conseil**  Le Conseil est invité **à prendre note** du présent rapport.  **Lien pertinent avec le plan stratégique**  Renforcement des capacités.  **Incidences financières**  Aucune.  \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  **Références**  Document [C22/56](https://www.itu.int/md/S22-CL-C-0056/en) du Conseil | |

Introduction

à sa session de 2022, le Conseil de l'UIT a examiné les propositions présentées par le secrétariat de l'UIT au sujet des recommandations figurant dans le rapport final sur l'étude de faisabilité relative à la création d'un institut de formation de l'UIT, qui a été présenté au Conseil à sa session de 2021.

Les propositions consistaient notamment à:

a) *œuvrer à l'élaboration d'un cadre de renforcement des capacités harmonisé à l'UIT, dans le cadre de l'Académie de l'UIT*. Dans ce contexte, un groupe d'action interne, composé de représentants des trois Bureaux et du Secrétariat général, a été établi, afin de superviser l'harmonisation du renforcement des capacités à l'UIT et d'œuvrer au regroupement des activités de renforcement des capacités et de formation de l'UIT sous l'égide de l'Académie de l'UIT;

b) *procéder à un examen stratégique du programme des Centres d'excellence*. Dans le cadre de l'examen, il était recommandé de modifier en profondeur le programme et de le renommer, afin qu'il soit associé plus étroitement à l'Académie de l'UIT et mieux aligné sur les objectifs de l'UIT et du BDT, et de rechercher des institutions de qualité qui pourraient être des Centres d'excellence ou des partenaires potentiels;

c) *renforcer la collaboration avec le PNUD* dans le domaine des capacités numériques, conformément aux recommandations formulées dans le Plan d'action pour la coopération numérique du Secrétaire général de l'ONU. En 2021, un Mécanisme conjoint pour le renforcement des capacités numériques a été lancé par l'UIT et le PNUD. Il sert de point de contact et d'échange entre les deux institutions et vise à rendre plus accessibles les possibilités offertes par le numérique.

En 2022, le Conseil a approuvé les propositions et invité le Conseil, lors de ses sessions futures, à examiner périodiquement la mise en œuvre des activités de formation de l'UIT. Le présent rapport fait le point sur la mise en œuvre de ces propositions.

Informations actualisées sur la mise en œuvre des activités de formation de l'UIT

*a)* *œuvrer à l'élaboration d'un cadre de renforcement des capacités harmonisé à l'UIT, dans le cadre de l'Académie de l'UIT*

L'une des principales recommandations tirées du rapport sur l'étude de faisabilité consistait à harmoniser les activités de renforcement des capacités dans l'ensemble de l'UIT et à élaborer un cadre commun pour les activités de l'Union. L'Académie de l'UIT devrait encore être renforcée et améliorée à cet égard, afin de devenir le principal point d'accès au renforcement des capacités et à la formation à l'UIT. Cela permettrait de limiter les doubles emplois, de créer des synergies entre les Bureaux et de tirer parti des ressources et du contenu des formations existants. Cela faciliterait également l'accès des membres de l'UIT aux possibilités de formation par le biais de la plate-forme de l'Académie de l'UIT et améliorerait la qualité de la formation, en appliquant un cadre et un processus de formation harmonisés.

En 2021, le secrétariat de l'UIT a utilisé le processus de conception conjointe du Centre international d'innovation numérique (I-CoDI) pour étudier un cadre harmonisé pour le renforcement des capacités à l'UIT et encourager les discussions à cet égard. Ce processus a

permis d'identifier les principaux défis et possibilités, ainsi que les objectifs essentiels et les nouvelles pratiques en vue de la création d'une approche harmonisée en matière de renforcement des capacités. Il a été proposé de créer un groupe de travail interne pour faire avancer les travaux dans ce domaine.

Au début de 2022, un groupe d'action sur le renforcement des capacités, composé de représentants des trois Bureaux et du Secrétariat général, a été créé sous la direction du BDT, afin de superviser l'harmonisation du renforcement des capacités à l'UIT et d'œuvrer au regroupement des activités de renforcement des capacités et de formation de l'UIT sous l'égide de l'Académie de l'UIT.

Entre mars 2022 et mars 2023, le groupe d'action s'est réuni à huit reprises et a accompli des progrès au regard de plusieurs activités, notamment: l'élaboration d'un plan de mise en œuvre pour harmoniser le renforcement des capacités à l'UIT; l'identification des formations qui pourraient être mises à disposition sur la plate-forme de l'Académie de l'UIT; et l'élaboration d'un projet de lignes directrices sur l'harmonisation des processus, l'assurance qualité et la planification et l'organisation de cours de formation et d'ateliers.

En 2023, le groupe d'action poursuivra ses travaux relatifs à l'élaboration d'un cadre harmonisé pour les activités de renforcement des capacités de l'UIT sous l'égide de l'Académie de l'UIT.

*b) Procéder à un examen stratégique du programme des Centres d'excellence*

Dans le rapport relatif à l'étude de faisabilité, il était aussi recommandé d'examiner à nouveau le programme des Centres d'excellence, de réfléchir à des solutions d'avenir pour le prochain cycle (à compter de 2023) et de rationaliser et d'améliorer la qualité des activités fournies par les Centres d'excellence. Un examen stratégique du programme des Centres d'excellence a en outre été demandé par la Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT) (Buenos Aires, 2017) dans sa Résolution 73 (Rév. Buenos Aires, 2017).

Entre septembre 2021 et janvier 2022, le secrétariat a procédé à un examen stratégique du programme des Centres d'excellence. Le rapport de cet examen a été transmis aux États Membres, en vue de la CMDT-22. Dans le cadre de cet examen, il était recommandé de modifier en profondeur le programme et de le renommer, afin qu'il soit associé plus étroitement à l'Académie de l'UIT et mieux aligné sur les objectifs de l'UIT et du BDT, et de rechercher des institutions de qualité qui pourraient être des Centres d'excellence ou des partenaires potentiels. Sur la base de ces recommandations, la CMDT-22 a adopté la Résolution 73 (Rév. Kigali, 2022), qui comprend notamment les éléments suivants:

• le changement de nom du programme des Centres d'excellence, qui deviendra le "programme des centres de formation de l'Académie de l'UIT" (ATC), et le changement de l'intitulé de la Résolution 73 en conséquence;

• une instruction donnée au Directeur du BDT en vue de faciliter la mise en œuvre des résultats de l'examen stratégique, le lancement du nouveau programme ATC étant prévu en 2023;

• une instruction visant à apporter les modifications voulues au document relatif aux procédures opérationnelles du programme, conformément aux résultats de l'examen stratégique.

à la suite de l'adoption de la Résolution 73 (Rév. Kigali, 2022) par la CMDT-22, le secrétariat de l'UIT a commencé à préparer le passage du programme des Centres d'excellence au programme ATC. Les lignes directrices opérationnelles du nouveau programme ont été élaborées, conformément aux recommandations contenues dans le rapport de l'examen stratégique, et le processus de soumission des candidatures pour le programme ATC a été lancé en novembre 2022. Plus de 50 institutions de 35 pays ont déposé leur candidature, parmi lesquelles 14 institutions ont été sélectionnées en vue de commencer les travaux dans le cadre du nouveau programme ATC de l'UIT en 2023.

On trouvera de plus amples informations sur le nouveau programme ATC de l'UIT sur le [site web de l'Académie de l'UIT](https://academy.itu.int/itu-d/projects-activities/itu-academy-training-centres).

*c**) Collaboration avec le PNUD et d'autres partenaires*

Dans le cadre du rapport sur l'étude de faisabilité, il était recommandé que l'UIT travaille en étroite collaboration avec le PNUD en vue de la conception et de la mise en œuvre de ses activités de renforcement des capacités et de formation.

L'UIT a continué de renforcer sa collaboration avec le PNUD dans le domaine des capacités numériques. Le Mécanisme conjoint pour le renforcement des capacités numériques fait fonction de point de contact et d'échange entre les deux institutions, dans le but de rendre plus accessibles les possibilités offertes par le numérique. L'UIT et le PNUD prévoient de poursuivre leur collaboration dans le domaine de la formation des décideurs et des responsables publics à partir de 2023.

De plus, l'UIT collabore étroitement avec d'autres partenaires en vue de l'élaboration et de la mise en œuvre d'activités de formation, dans le but d'accroître la portée des activités, de tirer parti des connaissances spécialisées et de mobiliser des ressources, notamment un appui financier. De plus amples informations sur les partenaires en matière de renforcement des capacités sont disponibles sur le [site web de l'Académie de l'UIT](https://academy.itu.int/partners).

*d) Académie de l'UIT*

L'Académie de l'UIT fait fonction de point d'accès principal aux activités de renforcement des capacités et de formation de l'UIT. Elle offre un environnement d'apprentissage en ligne complet, doté des outils les plus récents pour la conception et la diffusion de cours de formation.

La plate-forme de l'Académie de l'UIT est évaluée et améliorée en permanence, afin de répondre aux besoins des membres de l'UIT. Le nombre d'utilisateurs de l'Académie de l'UIT n'a cessé d'augmenter depuis 2019, avec 8 000 nouveaux utilisateurs en 2022, portant à plus de 35 000 le nombre total d'utilisateurs de la plate-forme.

En 2022, l'Académie de l'UIT a organisé près de 200 cours de formation et formé plus de 5 200 participants de plus de 170 pays, dont plus de 4 000 ont suivi les formations avec succès et ont reçu un certificat de réussite.

*e**) LearningLabs (Laboratoires d'apprentissage): formation pratique et expérimentale destinée au personnel de l'UIT*

En avril 2023, l'UIT a lancé un nouveau programme, LearningLabs, qui vise à encourager le partage des compétences et les expériences d'apprentissage pratique pour le personnel de l'UIT. LearningLabs s'inscrit dans le programme d'observation des tendances émergentes, qui

consiste également: a) à analyser et à présenter les grandes tendances dans le domaine des technologies et leurs incidences éventuelles sur la société; b) à déconstruire les mythes autour de la technologie auprès d'un public en majorité non spécialisé; et c) à mettre en place d'un réseau d'universitaires sur lesquelles s'appuiera l'UIT afin de montrer la voie à suivre.

Deux sessions récentes de l'initiative LearningLabs ont été organisées:

1) une formation pratique dispensée par Microsoft sur ChatGPT et d'autres outils OpenAI faisant partie de la dernière suite d'outils de Microsoft, le 3 mai 2023, à laquelle ont participé environ 250 fonctionnaires de l'UIT;

2) "*L'espace, la prochaine génération*" une conférence organisée par un intervenant extérieur le 4 mai 2023, en présence d'environ 120 fonctionnaires de l'UIT.

*f)* *Programmes de formation et de développement internes*

Les initiatives de formation internes destinées aux fonctionnaires de l'UIT sont essentielles pour renforcer les capacités et les compétences internes et favoriser la mobilisation du personnel de l'UIT.

La mise en œuvre d'initiatives au niveau de l'encadrement constitue un domaine prioritaire pour 2023 et au-delà, avec l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme de formation en matière d'encadrement à l'UIT, prévoyant des interventions planifiées en la matière à tous les niveaux pour le personnel de l'UIT, et dans le cadre d'initiatives de collaboration interinstitutions continue et de la participation aux programmes de l'École des cadres du système des Nations Unies (UNSSC).

Parallèlement, le programme de mentorat de l'UIT, mis en œuvre en 2021 et 2022, accueillera un nouveau groupe en 2023, dans le but d'ouvrir la voie au transfert de connaissances et à la fourniture d'appui et d'orientations dans le cadre du développement professionnel des fonctionnaires.

En mai 2023, le programme ITU Change Makers (les acteurs du changement à l'UIT) a été lancé, afin de promouvoir une meilleure connaissance et l'adoption des concepts, des pratiques et des outils de gestion du changement à l'UIT. Les acteurs du changement seront intégrés dans les principaux projets de l'UIT, afin de contribuer à faire de l'UIT une organisation parée pour l'avenir.

Un programme interne de développement des carrières destiné au personnel de l'UIT a été lancé en 2023, dans le but de favoriser le développement des carrières des fonctionnaires et de renforcer la mobilisation du personnel, tout en établissant des liens avec des éléments institutionnels, tels que la mobilité interne et la communication externe des activités de l'UIT sur des sites de mise en relation professionnelle comme LinkedIn.

À l'avenir, il est prévu d'exploiter davantage les ressources de formation existantes, telles que le système de gestion de l'apprentissage (LMS) de l'UIT, afin de contribuer à renforcer les compétences essentielles dans des domaines tels que l'analyse des données, la gestion de projet, la santé et le bien-être du personnel et les comportements éthiques.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_